Lettre à nos frères prêtres

Lettre trimestrielle de liaison de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

(L'actualité quotidienne de la Fraternité Saint-Pie X : www.laportelatine.org)

N° 107 - Septembre 2025

L'ÂME DE TOUT APOSTOLAT

En 1907, il y a presque cent vingt ans, paraissait un petit livre qui connut sans tarder un vif et étonnant succès. Son auteur était un moine cistercien, abbé du monastère trappiste de Sept-Fons, nommé Jean-Baptiste Chautard, et il s'intitulait modestement (dans sa version définitive) *L'âme de tout apostolat*.

Dom Chautard y développait ce thème classique que l'apostolat chrétien, l'apostolat proprement surnaturel, doit s'enraciner dans l'union de l'apôtre avec le Christ, c'est-à-dire dans la contemplation. L'apostolat doit découler de la contemplation, il doit en être l'efflorescence, un rejaillissement de notre propre vie intérieure avec le Christ sur les âmes auxquelles nous nous adressons.

L'auteur reprenait tout simplement cette pensée de saint Thomas d'Aquin, qui est devenue la devise de l'ordre dominicain, « *Contemplari et contemplata aliis tradere* », « Contempler [les réalités divines] et transmettre à autrui le fruit de notre contemplation ». Et saint Thomas ne faisait lui-même que reprendre le prologue de la première épître de saint Jean : « Ce que nos oreilles ont entendu, ce que nos yeux ont vu, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché du Verbe de vie (…), nous vous l'annonçons, afin que vous soyez en communion avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ ».

Comme l'affirme Paul Vigneron dans son remarquable ouvrage très documenté *Histoire des crises du clergé français contemporain* (Téqui, 1976), ce livre devint, entre les deux guerres, le « bréviaire » d'une magnifique génération sacerdotale. Cependant, à partir de la Seconde guerre mondiale, un autre programme fut proposé. Là où dom Chautard et toute la tradition spirituelle affirmaient que la contemplation, l'union à Dieu, la sanctification, étaient l'âme de l'apostolat, on en vint à dire plutôt que l'apostolat devait être l'âme de la contemplation. C'était précisément ce que dom Chautard dénonçait comme « l'hérésie des œuvres », la primauté mortifère de la vie active sur la vie de la grâce, l'inversion des réalités en définitive.

Nemo dat quod non habet, nous dit le vieil adage scolastique, « Personne ne donne ce qu'il n'a pas ». L'apostolat n'est pas un enseignement universitaire, la maîtrise d'une technique ou l'aisance dans les relations humaines. C'est un feu, comme nous le dit Jésus lui-même : « Je suis venu allumer le feu sur la terre ! » (Lc 12, 49). Or un feu ne peut être allumé que d'une source qui est elle-même enflammée.

Il s'agit donc pour le prêtre, voué à l'apostolat, mais à l'apostolat surnaturel, à l'apostolat du Christ et non pas au sien, de brûler d'un ardent amour du Christ, seul moyen pour lui de transmettre ce feu de la charité aux autres.

Pour que l'Église retrouve la pléiade de prêtres véritablement apostoliques dont elle a besoin, pour que chacun de nous soit ce prêtre vraiment apostolique que Jésus veut que nous soyons, il est absolument nécessaire que l'apostolat s'enracine dans une union profonde avec Jésus, il est nécessaire que la contemplation du Christ soit l'âme de notre apostolat.

Abbé Gonzague Peignot +

Éditorial

p. 1 – L'âme de tout apostolat, *par Monsieur l'abbé Gonzague Peignot*

p. 2 – La sainteté de la vérité

p. 5 – Un exemple d'anti-dogmatisme

p. 7 – Message du Supérieur de la Fraternité Saint-Pie X

p. 8 – En parcourant un livre

Directeur de Publication : abbé Gonzague Peignot. Rédacteur en chef : abbé Grégoire Celier. CPPAP n° 0626 G 78720.
ISSN 1294-1689. Imprimeur : Corlet, Z.I. route de Vire, B.P. 86, 14110 Condé-sur-Noireau – Dépôt légal : septembre 2025.

LA SAINTETÉ DE LA VÉRITÉ

On accuse facilement les « traditionalistes », les « intégristes », d'être crispés sur la doctrine, de ne s'attacher qu'à une orthodoxie étriquée et soupçonneuse au détriment de la large vision d'accueil, de charité, d'ouverture, de l'Évangile. D'une façon implicite voire explicite, on laisse entendre qu'il ne faudrait pas s'accrocher de façon rigide aux dogmes, donner trop d'importance à des principes, vouloir à tout prix fonder notre action sur une vérité intangible. « Qui suis-je pour juger ? ».

La lettre d'un ancien vicaire général

Cet état d'esprit mérite qu'on s'y arrête, et qu'on s'efforce d'y répondre. Au-delà de telle ou telle disposition d'une certaine personne que l'on affuble du sobriquet méprisant « intégriste », est-il vrai que ceux qui sont attachés à la Tradition de l'Église s'éloigneraient de l'Évangile au profit d'une doctrine purement spéculative et desséchée ? Les « traditionalistes », en prétendant se rattacher à une « vérité » religieuse, seraient-ils des « gabelous d'une supposée orthodoxie », plutôt que de véritables disciples de Jésus ?

La lettre d'un ancien vicaire général français, Mgr S., prêtre depuis 1973, lettre reçue il y a quelques mois, au-delà de son ton condescendant voire méprisant, donne un échantillon de ces reproches assez communs.

« Vous voulez annoncer l'Évangile pour un monde idéalisé tel que vous l'imaginez, celui d'hier. Pour vous, sans doute, l'Esprit-Saint a pris congé depuis quelques décennies. Il faut donc revenir au passé, celui que vous estimez le meilleur. Ne pouvant entrer en dialogue avec l'autorité romaine d'aujourd'hui, vous vous réfugiez dans celles d'hier, avec lesquelles vous n'aurez évidemment pas de contestation. C'est un aveu de faiblesse et d'orgueil. Ainsi vous pouvez laisser parler les Papes de votre choix, les interpréter librement et toujours bien sûr dans votre intérêt et en votre faveur. C'est un procédé petit, égocentré, à l'inverse d'un Jésus qui invitait à "avancer au large".

« Pour moi, c'est très dommage de voir votre Fraternité se draper dans des certitudes que vous voulez imposer aux autres en dehors de la pleine communion ecclésiale et en dehors d'un manque de foi en l'Esprit-Saint qui travaille toujours le monde et non pas un petit groupe. Ceci étant, je vous souhaite moi aussi une sainte Semaine empreinte d'humilité, indispensable vertu pour accueillir la plénitude de Celui qui vient non de nos conceptions et de nos systèmes, mais du Père seul. Très joyeuse fête de Pâques à vous et à vos frères ».

L'Évangile peut-il se passer de dogmes ?

La question sous-jacente est donc celle-ci : y a-t-il à la base de la vie chrétienne des vérités objectives et normatives, celles de la Révélation, que synthétisent les dogmes de la foi auxquels il faut adhérer sous peine de n'être plus catholique ? Ou bien l'Évangile peut-il se passer de dogmes, de certitudes de foi, de vérités intangibles enseignées par le Magistère « *in eodem sensu, in eadem sententia* », « dans le même sens et avec la même formulation », selon la formule de saint Vincent de Lérins ?

Le premier concile du Vatican, citant d'ailleurs Vincent de Lérins, tranche clairement cette question : « La doctrine de la foi que Dieu a révélée n'a pas été livrée comme une invention philosophique aux perfectionnements de l'esprit humain, mais elle a été transmise comme un dépôt divin à l'Épouse du Christ pour être fidèlement gardée et infailliblement enseignée. Aussi doit-on toujours retenir le sens des dogmes sacrés que la sainte Mère Église a déterminé une fois pour toutes, et ne jamais s'en écarter sous prétexte et au nom d'une intelligence supérieure de ces dogmes. Croissent donc et se multiplient abondamment, dans chacun comme dans tous, chez tout homme aussi bien que dans toute l'Église, durant le cours des âges et des siècles, l'intelligence, la science et la sagesse ; mais seulement dans le rang qui leur convient, c'est-à-dire dans l'unité de dogme, de sens et de manière de voir » (Constitution *Dei Filius*, chapitre IV).

Le Magistère doit transmettre la Révélation reçue des Apôtres

Or, s'il existe bien des vérités objectives et normatives, enseignées par le Magistère (mais parce qu'elles appartiennent à la Révélation évangélique elle-même), s'il existe des dogmes qu'on ne peut changer et qui restent et resteront obligatoires pour toujours, alors le seul recours à l'autorité hiérarchique face à celui qui s'étonne qu'un dogme, qu'un enseignement antérieur du Magistère, soit remis en cause publiquement, n'est plus une attitude pertinente.

Les autorités ecclésiastiques, en ce cas, ne peuvent se contenter de recourir à la célèbre formule de Juvénal : « *Hoc volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas !* ». Le premier concile du Vatican l'a dit en une formule qui remet les pendules à l'heure, au moment même où il définissait l'infaillibilité du Souverain Pontife dans son Magistère *ex cathedra* : « Le Saint-Esprit n'a pas été promis aux Successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître, sous sa révélation, une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance ils gardent saintement et exposent fidèlement la Révélation transmise par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi » (Constitution *Pastor æternus*, chapitre IV).

Interroger l'Évangile sur le rapport de Jésus à la vérité

Mais puisque ce serait « au nom de l'Évangile » que l'on repousse dédaigneusement les questions posées par les « traditionalistes » à propos de changements importants survenus depuis les années 60 dans l'enseignement des autorités ecclésiastiques et dans les pratiques de la vie chrétienne, c'est l'Évangile lui-même que nous nous proposons d'interroger directement à propos de la façon dont Jésus se situait face à la vérité.

Le roi de vérité

Commençons par une scène qui représente sans aucun doute un des sommets de la vie du Christ, et un moment crucial de sa mission. Jésus a été condamné par l'autorité religieuse légitime, à savoir le grand prêtre et le sanhédrin. Il est présenté par les mêmes à l'autorité civile légitime, à savoir le procurateur romain Ponce Pilate. A la sollicitation expresse de l'autorité religieuse, le titulaire de l'autorité civile interroge légitimement Jésus en tant que prévenu dans un procès pénal. Ponce Pilate rappellera d'ailleurs dans un instant à Jésus le pouvoir qui est le sien : « Ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir de vous faire attacher à une croix, et que j'ai le pouvoir de vous délivrer ? » (Jn 19, 10).

Pilate interroge donc Jésus solennellement et judiciairement : « Êtes-vous roi ? ». Et Jésus prend la peine de répondre à cette autorité légitime : « Vous le dites, je suis roi » (Jn 18, 37).

Jésus pouvait en rester là, ayant répondu effectivement à la question du procurateur. Il pouvait donner de multiples explications, proposer divers fondements à cette royauté qu'il revendique, mais dont il dit aussi qu'elle n'appartient pas à ce monde (Jn 18, 36).

Or la réponse qu'il va donner, qui définit à la fois ce qu'il est et ce qu'il fait, n'est pas une réponse d'autorité, mais uniquement une réponse de vérité : « Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque appartient à la vérité écoute ma voix » (Jn 18, 37 et 19, 10).

Donc, en ce moment solennel, crucial, et face à l'autorité religieuse (qui a suscité la question) comme à l'autorité civile (qui la pose effectivement), Jésus résume toute sa mission en une question de vérité : « Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité ».

Car la vérité est au cœur du christianisme

Mais cette affirmation fondamentale, en un moment si déterminant, est fort loin d'être la seule où Jésus lie son sort à la vérité.

En fait, même, nombreux sont les textes où Jésus lui-même affirme que c'est par l'adhésion de foi à la vérité qu'il proclame que l'homme peut être sauvé. Et ces textes sont tout à fait majeurs, absolument déterminants dans notre compréhension de l'Évangile.

Ainsi, au moment de l'Ascension, Jésus envoie ses Apôtres en mission. Et quelle est celle-ci ? « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur enseignant à pratiquer tout ce que je vous ai commandé » (Mt 28, 19-20). Le processus se situe donc d'abord au niveau de l'adhésion à la vérité évangélique (« enseignez toutes les nations »), puis des sacrements (« les baptisant »), enfin seulement de la vie chrétienne pratique (« observer ce que je vous ai commandé »).

Le passage parallèle de saint Marc est éclairant (Mc 16, 15-16). Car Jésus y dit : « Allez dans le monde entier, et prêchez l'Évangile à toute créature ». Quelle doit être la réponse de l'homme ? « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ». Il n'est donc plus question ici de vie chrétienne pratique. Quelle sera la conséquence de la mauvaise réponse, de la non-réponse ? « Celui qui ne croira pas sera condamné ». Il n'est donc même plus ici question de sacrement. Le salut semble entièrement contenu dans la réponse de foi à la vérité de l'Évangile.

Jésus prêche la vérité sur Dieu

Ceci correspond d'ailleurs au début de la prédication de Jésus, selon le même évangéliste, qu'il résume ainsi : « Faites pénitence et croyez à l'Évangile » (Mc 1, 15).

Au cours de cette vie de prédication, Jésus affirme qu'il est persécuté par ses ennemis, et menacé de mort, principalement parce qu'il a proclamé la vérité de Dieu : « Vous cherchez à me faire mourir, moi qui vous ai dit la vérité, que j'ai entendue de Dieu » (Jn 8, 40). Et il insiste : « Quand je dis la vérité, vous ne me croyez pas » (Jn 8, 45).

Cette vérité qu'il enseigne et proclame n'est rien de moins que la vie éternelle. « La vie éternelle, c'est qu'ils vous connaissent, vous le seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ » (Jn 17, 3).

Les Apôtres sont institués dans la vérité et pour la vérité

Lorsque Jésus promet à Simon une assistance spéciale qui en fera la pierre angulaire de l'Église, c'est encore dans le domaine de la vérité évangélique, à laquelle on adhère par la foi. « Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés pour vous cribler comme le froment ; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas ; et toi, lorsque tu seras converti, affermis tes frères » (Lc 22, 31-32).

Il s'agit, en effet, dit Jésus, de se sanctifier dans la vérité : « Sanctifiez-les dans la vérité, dit-il à propos de ses Apôtres et de ceux qui croiront à leur parole. Votre parole est vérité. (…) Je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'ils soient, eux aussi, sanctifiés dans la vérité » (Jn 17, 17-19).

C'est pourquoi Jésus promet à ses Apôtres la prochaine venue sur eux de l'Esprit de vérité. « Je prierai le Père, et il vous donnera un autre Paraclet, (…) l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir (…) Le Paraclet, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit » (Jn 14, 16-17 et 26). Et encore : « « Lorsque le Paraclet que je vous enverrai de la part du Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père, sera venu, il rendra témoignage de moi » (Jn 15, 26).

L'Évangile de Jésus est bien d'abord un Évangile de vérité

En résumé, c'est par la foi à la Révélation que fait Jésus, l'adhésion de l'âme à cette vérité de l'Évangile, que s'opère le salut éternel. « Il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. (…) Celui qui croit en lui n'est pas jugé ; mais celui qui ne croit pas en lui est déjà jugé, parce qu'il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu » (Jn 3, 14-18). L'Évangile de Jésus est bien d'abord un Évangile de vérité. ■

UN EXEMPLE (UN PEU EXTRÊME) D'ANTI-DOGMATISME

Paul Fleuret, né en 1945, est l'auteur de six ou sept ouvrages de réflexion chrétienne, édités par Bayard, Mediaspaul ou Karthala. L'un d'eux, publié en 2025, donc tout récemment, s'intitule Le Credo de Nicée est-il toujours croyable ? *Le texte qui suit, publié le 23 juillet 2025 sur le site de* Golias*, sous le titre : « 1700 ans après… Le* Credo *de Nicée à reformuler », en est comme un résumé, une mise en appétit, une publicité.*

Ce texte illustre de façon particulièrement expressive cet état d'esprit « anti-dogmatique » dont nous avons parlé plus haut.

Nous savons, bien sûr, que Golias *n'est ni très représentatif de l'Église en France, ni très recommandable, ni très orthodoxe.*

Cependant, le fait que cette revue existe depuis si longtemps signifie qu'elle a des lecteurs qui adhèrent à ses analyses, qu'elle représente au moins une fraction du catholicisme français.

De plus, Monsieur Fleuret a été publié par des maisons liées à l'Église : Bayard, qui appartient aux Assomptionnistes ; Médiaspaul, qui appartient à la Société de saint Paul ; Karthala, fondée par un ancien prêtre spiritain, directeur de la revue Spiritus *de 1969 à 1974. C'est donc que ces éditeurs estiment que Monsieur Fleuret a quelque chose à dire sur le catholicisme, et qu'il trouvera des lecteurs pour cela.*

Enfin, il ne faut pas se cacher que les affirmations un peu brutales et provocatrices de Monsieur Fleuret sont tout simplement celles de nombreux enseignants en théologie des Instituts catholiques, qui ensuite publient le fruit de leur enseignement. Certes, les mêmes affirmations sont enrobées d'un langage universitaire et compliqué, elles sont balancées par de multiples subtilités, mais le fond est le même. Tout au plus peut-on dire qu'elles sont exprimées… à fleurets mouchetés !

C'est pourquoi, sans majorer l'importance de ce texte de Paul Fleuret, sa publication ci-après nous paraît pertinente, car éclairante sur un certain état d'esprit.

1700 ans après… Le Credo de Nicée à reformuler

Messe de Noël 2024 : l'église est archipleine au point que plusieurs dizaines de personnes n'ont pu entrer. Comme chaque année, beaucoup sont là qu'on ne voit jamais dans l'année : c'est la tradition de Noël. Beaucoup d'adolescents venus avec papa-maman : c'est le cas de ma voisine de 16-17 ans qui a l'air de s'ennuyer ferme (sans toutefois aller jusqu'à allumer son téléphone). Et voilà qu'après l'homélie, le curé invite à réciter le Symbole de Nicée et à se mettre à genoux quelques instants pour les mots *Et le Verbe s'est fait chair*. Je me demande ce que ma jeune voisine – et beaucoup d'autres de tous âges – ont bien pu comprendre dans ce *Credo* : « Né du Père, il est Dieu né de Dieu, engendré non pas créé, consubstantiel au Père… ». Quant à « la sainte Église catholique », je préfère poser un silence.

Oui, vraiment, qu'est-ce que ce charabia, ce baragouin liturgique (*baragouin*, mot breton signifiant : mélange du pain *bara* et du vin *gwin*) ? Cette question est choquante ? Ne serait-ce pas plutôt l'usage de ce texte antique (1700 ans !) qui serait choquant ?

Le 10 novembre 2024, les évêques de France ont envoyé une *Lettre aux prêtres, diacres, personnes consacrées, laïcs en mission ecclésiale et au peuple de Dieu* à l'occasion du Jubilé et de l'anniversaire du concile de Nicée : six longues pages, dont les paragraphes 8 et suivants portent sur cet anniversaire.

Je relève le paragraphe 10 :

« La formule "consubstantiel au Père" a été choisie pour dire la relation de Jésus au Père. Quoique distincts, le Père et le Fils partagent une même "substance" divine. Cette précision du *Credo* n'enferme évidemment pas le mystère de Dieu, infiniment plus grand que nos pauvres mots, dans une définition. Mais elle écarte l'idée que Dieu le Père aurait envoyé un être intermédiaire, un

ange supérieur ou un sur-homme, pour nous sauver. Non : Dieu lui-même, Dieu au sens le plus haut de ce terme, vient à nous en Jésus, pour nous sauver ».

L'ensemble du texte épiscopal – qu'on peut juger de magnifique langue de buis – est tout à la louange et à l'admiration du dit *Credo* : « L'affirmation de Nicée apporte quelque chose de proprement révolutionnaire quant à l'image de Dieu, à notre compréhension de l'homme, de l'Église et de son rapport au monde ».

Pourtant, nous sommes en droit de nous poser des questions.

Un texte daté du quatrième siècle peut-il encore dire notre foi, à nous, hommes et femmes du vingt et unième siècle ?

Les chrétiens – et surtout nous, Français, pétris de saine laïcité –, pouvons-nous admettre l'ingérence du pouvoir politique – en l'occurrence l'empereur Constantin et ses successeurs – dans l'élaboration de ce qui est devenu le dogme de la Trinité ?

Constantin, qui n'était pas baptisé et qu'on peut raisonnablement suspecter d'être croyant chrétien par intérêt, n'avait rien d'un théologien et ne comprenait pas grand-chose aux questions doctrinales en débat. Il a pourtant été déclaré saint par l'Église orthodoxe…

Lors des controverses initiées à Alexandrie d'Égypte par l'évêque Alexandre et le prêtre Arius, et qui agitaient tout le Moyen-Orient, il écrit aux deux hommes :

« Quand j'ai considéré l'origine et le sujet de votre différend, il m'a semblé fort léger, peu digne d'être agité avec tant de chaleur… Il ne fallait ni faire les questions que vous avez faites, ni y répondre. Ces questions-là ne sont point nécessaires et ne sont agitées, pour l'ordinaire, que par des personnes qui ont trop de loisir, servent à exercer l'esprit, il est plus à propos de les tenir secrètes que de les publier légèrement devant le peuple… Considérez s'il est raisonnable que pour une vaine querelle de mots, les frères s'arment contre les frères et divisent l'assemblée des fidèles… Si, en disputant avec trop de subtilité sur ces questions vaines et inutiles, vous ne vous accordez pas les uns avec les autres, que chacun retienne son sentiment dans le secret de son cœur ».

Questions non nécessaires, vaine querelle de mots, questions vaines et inutiles : n'est-ce pas là ce que pensent *in petto* la majorité du peuple chrétien ? Car qui peut prétendre comprendre vraiment ce texte antique du Symbole de Nicée ? Les théologiens eux-mêmes font des exposés et des livres bien épais pour expliquer le dogme trinitaire avec brio et moult acrobaties intellectuelles auxquelles ils sont les seuls à comprendre ce qu'ils tentent de dire.

Par ailleurs, ne pourrait-on pas reprendre à ce sujet la parole célèbre de Jacques Chirac en 2002 : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs » ? Oui, la maison Église – catholique, protestante et orthodoxe – brûle et s'écroule sans bruit : en France, selon les données 2021 de l'Ifop, 6, 6 % des Français se disent catholiques pratiquants, mais guère plus de 2 % sont des pratiquants réguliers. Et l'on fait comme si de rien n'était, avec force messes, adorations, pèlerinages, confessions… et jubilé.

La raison de cet effondrement n'est pas, comme l'a pensé et dit le cardinal Ratzinger-Benoît XVI, dans le bouleversement culturel autour de Mai 68. Il n'est pas dans le développement de la « société de consommation », ni de la « société des loisirs ». Ni même dans l'échec de la transmission intergénérationnelle dans le milieu chrétien.

Alors ? Alors il est dans le fait que ce *Credo* antique, et avec lui tout le système dogmatique, théologique, intellectuel du christianisme, n'est plus croyable. Le système idéologique, même baptisé théologique ou christologique, ne fait plus partie de notre « croyable disponible », pour reprendre les mots de Paul Ricœur. Et cela, les hiérarchies chrétiennes et le peuple chrétien dans sa grande majorité ne veulent ni le voir ni le savoir.

Et pourtant, il y va de la Bonne Nouvelle découverte, vécue et annoncée par Jésus de Nazareth !

Peut-être serait-il sage d'écouter cette sourate du Coran, que Mohamed a dit avoir reçue de Dieu : « Ô gens du Livre ! Ne dépassez pas la mesure dans votre religion ; ne dites, sur Dieu, que la vérité. Oui, le Messie, Jésus fils de Marie, est le Prophète de Dieu, sa Parole qu'il a jetée en Marie, un Esprit émanant de lui. Ne dites pas : Trois ; cessez de le faire, ce sera mieux pour vous. Dieu est unique ! Gloire à lui ! Comment aurait-il un fils ? » (4, 171). ■

MESSAGE DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X APRÈS LE JUBILÉ ROMAIN

Le pèlerinage qui s'est déroulé à Rome autour du 20 août de cette Année sainte fut pour la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X un événement particulièrement marquant et solennel.

Nous avons pu nous réunir au cœur même de la chrétienté, entourés de nos prêtres en grand nombre, de la plupart de nos séminaristes, de nos frères, de nos religieuses, et de milliers de fidèles venus des quatre coins du monde. Ce fut une manifestation très encourageante de la vigueur de notre Fraternité et de son unité profonde, fondée sur la même doctrine, la même messe, le même attachement à Rome.

Quoique réduits à célébrer la messe dans un parc public, et limités dans notre usage des lieux sacrés, nous avons pu cependant, dans les avenues de la Ville éternelle et la magnificence des basiliques romaines, proclamer notre foi, notre espérance, notre amour de Notre-Seigneur.

En vrais fils de l'Église, nous avons uni notre témoignage à celui des saints martyrs, notre combat à celui des papes, notre prédication à celle des Apôtres. Nous avons pu ainsi renforcer notre attachement à la Cité de Pierre, chanter notre romanité, notre amour de l'Église, et raffermir notre confiance inébranlable dans les promesses de Jésus-Christ.

Nous avons pu prier publiquement pour le pape Léon XIV et pour l'Église. Et nous avons confié la Fraternité Saint-Pie X à Notre-Dame, en demandant à son cœur maternel de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses, pour le salut des âmes et l'extension du règne de son Cœur immaculé.

Au terme de ce pèlerinage, nous remercions la divine Providence, qui a permis ce jubilé magnifique.

Nous remercions la Vierge Marie pour sa bienveillante protection, et pour avoir voulu que tout soit si beau, dans les moindres détails. Nous remercions notre patron le pape saint Pie X, dont c'est la fête aujourd'hui, qui depuis l'éternité veille sur notre Fraternité et prie pour notre fidélité.

Nous remercions les infatigables équipes organisatrices et logistiques, surtout italiennes et françaises, pour leur générosité tout au long de ces derniers mois ; ainsi que tous ceux qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à l'organisation de ce pèlerinage.

Nous tenons enfin à remercier chacun d'entre vous plus particulièrement, pour avoir fait l'effort de venir, parfois de très loin. À commencer par les supérieurs de séminaire, de district et de maison autonome : dans ce contexte, votre présence était très significative, et elle fut appréciée à sa juste valeur.

Dans le même esprit, notre reconnaissance s'étend à tous les prêtres et religieux qui auront pu faire le déplacement, ainsi qu'à ceux qui se seront dévoués pour rester dans les prieurés, mais qui furent bien présents aussi, à leur manière.

Et elle s'étend enfin à toutes ces familles et à tous ces fidèles qui sont venus nous entourer et participer à ce beau pèlerinage, souvent au prix de grands renoncements. Sans oublier ceux qui, empêchés de venir à Rome, se seront unis à nous par la prière et le sacrifice.

Nous espérons que ce jubilé portera de nombreux fruits de grâce et attirera sur notre Fraternité les bénédictions du Ciel. Et nous vous encourageons à reprendre, avec une ardeur renouvelée, la croisade de prières et de sacrifices qui continue tout au long de cette Année sainte, pour susciter les vocations dont l'Église et le monde ont tant besoin.

Que Dieu nous garde fidèles et nous bénisse. ■

EN PARCOURANT UN LIVRE D'IL Y A SOIXANTE ANS…

Le père Guy de Broglie (1889-1983) est un prêtre de la Compagnie de Jésus, disciple revendiqué de saint Thomas d'Aquin, professeur de théologie à l'Institut Catholique de Paris et à l'Université Grégorienne de Rome. Il a publié en 1964 et 1965, au moment où se discutait la Déclaration de Vatican II sur la Liberté religieuse (promulguée le 7 décembre 1965), deux ouvrages sur le sujet, dont il se montre un ardent défenseur. Il est donc d'autant plus intéressant de relire, soixante ans plus tard, quelques passages de son second ouvrage, intitulé Problèmes chrétiens sur la Liberté religieuse *(Beauchesne, juin 1965).*

« On ne saurait trouver ni dans l'Écriture, ni dans les données fondamentales de la foi chrétienne, aucune réponse directe et certaine à ce problème de savoir si l'homme a le droit de ne subir aucune sorte de pression moralement contraignante en matière de religion, fût-ce de la part d'un pouvoir politique légitimement certain de posséder la vraie foi ; et c'est même là ce qui explique le mieux que l'ensemble des pasteurs et des fidèles ait pu, pendant tant de siècles, donner à cette question une réponse opposée à celle à laquelle le Concile va se rallier » (p. 8).

« Il est au moins certain que ce droit [à la liberté religieuse] n'a jamais été proclamé jusqu'ici dans aucun document ecclésiastique, et qu'on peut même invoquer contre lui des pratiques admises par l'Église dans les siècles passés » (p. 40).

« Bien qu'on doive évidemment le regretter, il est indéniable que le droit naturel et général de tout homme à une pleine liberté en matière religieuse, ce droit qui interdit donc, en principe, à l'État de proscrire toute erreur contraire à la foi ou à l'unité visible de l'Église, a non seulement été ignoré, mais *méconnu* par l'ensemble du Magistère ecclésiastique, depuis le temps des Pères jusque vers la fin du XIX^{e} siècle » (p. 66).

« Par sa Déclaration en faveur du droit universel en matière de religion, le Concile contredira, non point sans doute quelque "définition" de foi antérieure, mais du moins un ensemble de positions très généralement admises dans l'Église pendant une quinzaine de siècles » (p. 74).

« Un concile ne peut guère se borner à accabler de sa réprobation des positions communément admises par le Magistère d'autrefois. Car il deviendrait alors facile, et même tentant, de lui répondre que si, de son propre aveu, l'autorité ecclésiastique d'autrefois a pu se tromper si longtemps et si lourdement, rien ne garantit que l'autorité ecclésiastique d'aujourd'hui n'ait pas à son actif d'autres erreurs aussi graves » (p. 74).

« Il est clair que le Concile ne peut se borner à enregistrer incidemment qu'il a conscience de contredire ici la pensée à peu près constante et unanime des Pères, des théologiens et des Papes du passé » (p. 74). ■

Lettre à nos frères prêtres

Bulletin d'abonnement et de parrainage

Prix au numéro : 3 € ; **Abonnement annuel (quatre numéros) : 10 € – pour les prêtres : 5 €**

Prénom : . . . . . Nom : . . . . .

Adresse : . . . . .

Code Postal : . . . . . Ville : . . . . .

❒ Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de 10 €

❒ Je parraine . . . . prêtre(s) pour l'abonnement annuel ; je verse donc en sus la somme de . . . . . €

Chèque à l'ordre de « Lettre à nos frères prêtres », et courrier à « LNFP – 11 rue Cluseret, 92280 Suresnes Cedex ».

Nous contacter par courriel : lettreanosfreresprêtres@gmail.com

Consulter les anciens numéros : https://laportelatine.org/publications/lettre-a-nos-freres-pretres